

**PENSÉE PIEUSE**



Cela fait maintenant 2 mois que tu es parti, et par moment j'ai l'impression que je vis un cauchemar et que je vais me réveiller. J'ai toujours l'impression d'entendre tes pas quand tu rentres à la maison le soir et ta voix qui m'appelle au téléphone.

Tu sais que c'est encore très difficile pour moi, que tu me manques tellement au plus profond de mon coeur, de mon âme et de ma chair. Combien de fois je

m'imagine que je caresse ton visage, tes bras, tes mains, elles me manquent tant et plus j'éclate en sanglots car je sais que plus jamais dans cette vie je ne pourrai te le faire. Je me remémore ces cinq derniers mois et toutes les souffrances que nous avons vécu durant ces mois de la maladie où nous étions plein d'espoir et de confiance, les traitements terribles que tu as subi, la souffrance que tu as vécu dans ta chair, les jours et les nuits d'hôpital où nous étions tous les deux. Les heures, les jours et les mois que j'ai passé à ton chevet, tout les mots d'amour que nous échangeons, les caresses et les baisers que nous échangeons pour adoucir tes jours, les souvenirs que nous évoquions tout cela nous l'avons partagé jusqu'au bout. J'aurai fait n'importe quoi pour toi en participant à tes soins, ta toilette, je me sentais tellement mal de te voir atteint dans ta dignité d'homme. Je sais que de là où tu es aujourd'hui tu ne souffres plus et tu es heureux.

a moi maintenant d'apprendre à vivre sans toi et c'est difficile : " Tu étais tout pour moi, mon mari, mon amant, mon ami, mon père, mon oncle, mon confident, mon gand-fère." sans toi je suis une petite fille perdue. Je voudrais te dire aussi la chance que j'ai eu de te rencontrer, de partager avec toi 16 ans de ma vie. Tu m'as apporté la confiance, la sécurité, la protection, l'amour, la créativité, l'harmonie. Laisse moi te dire que j'étais simplement heureuse avec toi. Aujourd'hui je dois me battre pour reprendre goût à la vie, au projet, au travail, au réunion de famille, au quotidien sans toi tout simplement et je suppose qu'il me reste des milliers de choses à faire. Même si la communication entre nous est impossible; Je voulais te dire que **JE T'AIME.**

**Bien à Toi Amour!**

Le neveu de ses oncles.

21068

**REMERCIEMENTS**



Le 16 Aout 2017

Le 23 Aout 2017

Très touchées par vos nombreuses marques de sympathie et de soutiens multiformes lors des décès respectifs de leur fils, frère, père, oncle, grand-père **INDJONGO Emile** et de leur arrière-petit-fils, petit-fils, fils, neveu, frère **ISSOZET Gaël François Xavier**; les familles **ANDJAKI, ANINGO, NGWENANGA, TAMBOUROU, NTCHORIA, DOWE, OBOGO, TAIKA, OWANGA, MBUENE, NGALO**, vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient en même temps de trouver ici l'expression de leur infinie gratitude.

Que l'Eternel Tout Puissant vous bénisse et vous comble. 21052

**SERVICES RELIGIEUX**

**IN MEMORIUM**



Le 19 septembre 2017, il y aura 40 jours que notre Maman, **Jeanne CHIRUZA KAHASHA**, s'est endormie dans l'espérance de la résurrection.

En sa mémoire, une messe sera dite le mardi 19 septembre 2017 à 18h30

En la cathédrale Notre Dame de l'Assomption (Ste Marie) de Libreville

Monsieur Alain KAHASHA

(DG Airtel Gabon)

21035



M. Jean **NGOUELE** et famille, vous prient d'assister le samedi 16 Septembre 2017 à 16h en la chapelle du grand séminaire Brottier à Angondjé à la messe de requiem qui sera dite pour le 40ème jour du repos de l'âme de notre regrettée épouse, mère et mamie Madame **NGOUELE née ATSOUMI Regina Prisca** rappelée à Dieu le 06/08/2017. 21055



06 Août 2017 - 14 Septembre 2017  
40 Jours que tu es partie et que tu as laissé un vide dans nos coeurs. Saches que de là où tu es, nous ne t'oublierons jamais.

Une messe sera dite à cette occasion en l'Eglise Saint Pierre, le lundi 18 septembre 2017 à 18h30. Ta famille. Ma Pé ! Ma Pé ! Ma Pé !  
21060

**ANNIVERSAIRES DÉCÈS**



15/09/1997 - 15/09/2017

Il y a 20 ans que **M. REBONDO-ALLE-LA Arnaud Yannick** a été brutalement arraché à l'affection des siens.

En ce jour de triste anniversaire, les parents, amis et connaissances qui ont en partage le souvenir de cet être cher, si généreux et profondément fraternel, sont invités à s'unir en pensée et en prière au cours de la messe qui sera célébrée ce vendredi 15 Sept. 2017 à 18h30, en

l'Eglise Sainte Jeanne d'Arc de Likouala, pour le repos de son âme. 20975



24/08/2016-16/09/2017 **RESSOKET RAZINGUET Claude "Causio"** il y a un an et 21 jours, sans un mot, tu es parti à

la sauvette laissant des coeurs meurtris par le chagrin. "Tardeli" saches que de là où tu es, ta famille qui t'a tant aimé ne t'oubliera jamais. Puisse le Seigneur dans son infinie miséricorde t'ouvrir les portes de son Royaume. A cet effet, une messe d'action de grâce sera dite le samedi 16 septembre 2016 à 18H30 à la

Paroisse Saint Paul des Bois. P10296



Il y'a 30 ans que **NZOGHE NDANG Charles** s'est endormi dans la paix du Seigneur.

Une messe sera dite en sa mémoire le Dimanche 17 Septembre 2017 en l'Eglise cœur Immaculé de Marie de Nzeng-Ayong à 9 h00.

Famille NZOGHE.

21037



17 septembre 2016 - 17 septembre 2017  
365 jours que s'est éteint **Emmanuel Jacques MEVANN MEGNABA** à Paris.

Un an sans te voir, un an sans t'entendre. Douze mois pour comprendre qu'un père est unique. Regret éternel.

Repose en paix Papa.

21039



**AWORET Delphine (D.D)**

15 Sept. 1993 - 15 Sept. 2017 (24 ans)

La mort est venue frapper à notre porte et nous a enlevé un être cher notre Maman.

En ce jour anniversaire nous prions tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. Nous ne t'oublierons jamais. Tu nous manque. Repose en paix.

Tes enfants Rakos, Jean-Martin, Oscar, Yannick, Josiane, Nadège, Carine et petits-enfants 21040



**"Maman AMBALI"**

15 sept. 2015 - 15 sept. 2017

Voilà 2 ans que tu nous as quittés.

Les souvenirs douloureux de ce jour où tu t'es endormie pour l'éternité n'a rien altéré de l'immense Amour que tu nous as transmis.

Tu resteras une mère idéale.

Que tous ceux qui t'ont connue aient une Pensée pieuse.

Tes enfants et petits-enfants 21049



Souvenons - nous de notre Bien Aimée **Ogandaga Axelle- Michèle GOULONGANA** rappelée à Dieu le 15 septembre 2014.

**Mia, Axelle, Axou, Maman, Jefe**, tu aurais eu 36 ans ce jour mais « le Seigneur Connaît les jours des parfaits, Eternel sera leur héritage » (Ps 37, 18).

Tu demeures vivante dans nos coeurs, nous t'aimons, repose en Paix. 21064



17/09/1997 - 17/09/2017

Voici déjà 20 ans que **Thierry JOUMAS (MALONNE)** nous as quittés.

Une messe sera dite en sa mémoire ce vendredi 15/09/2017 à l'Eglise Notre Dame de la Miséricorde d'Alibandengue à 18h00. Que ceux qui l'ont connu et aimé communient avec la famille. 21077

**Eloge à notre Mamie OZENGA WORA Rosine Claire**



On nous dit que tu étais une Mère de famille toujours entourée d'enfants.

D'où qu'ils venaient, ils finissaient toujours par devenir un peu les tiens avec les mêmes attentions, les mêmes mots, le même Amour pour tous.

On nous a dit que ta générosité, ton don de soi et ton Amour furent illimités.

Nous savons que nous ne sommes pas les seules aujourd'hui à penser que tu es partie trop tôt, que nous avions encore

besoin de toi. Nous aurions voulu te voir, te connaître et t'enlacer. Nous savons que tu nous aurais aimées, chéries et comblées d'affection plus que tout.

Mais ce jour, nous comprenons aussi autre chose : C'est que tu es Eternelle.

**Mamie Rosine**, nous sommes fières de cet héritage si précieux que tu nous as légué : Aimer sans compter... Et aujourd'hui, nous voulons en être dignes.

Tes petites-filles

**OZENGA WORA Rosine Claire et IDJAMBA WORA DEVEDY Georgina.** 21082

**COMMUNIQUÉS**

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public et les administrations qu'une étude d'impact sur l'environnement en rapport avec le projet de forages des puits Mandji-1 et Igotchi-1 dans le permis Kari, situé dans le Département de Ndougou (Province de l'Ogooué-Maritime), a été déposée auprès de ses services par la **Société MAUREL & PROM GABON.**

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement pendant dix (10) jours, à compter de la date du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le rendu de la décision par l'administration. 20950

POOLBAS - L'UNIVERSITE SOCIALE QUE J'AIME

- 50 Bourses

- Avec ou sans argent

- 02101342

20951

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public et les administrations qu'une étude d'impact sur l'environnement en rapport avec le projet de forages des puits Douigni-1 et Pissembi-1 dans le permis Nyanga-Mayombe, situé dans le Département de la Basse Banio (Province de la Nyanga), a été déposée auprès de ses services par la **Société MAUREL & PROM GABON.**

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement pendant dix (10) jours, à compter de la date du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le rendu de la décision par l'administration. 20952

**DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public et les administrations qu'une étude d'impact sur l'environnement en rapport avec le projet de campagne d'acquisition sismique 3D au large du Gabon Bloc Central situé à Port-Gentil (province de l'Ogooué-Maritime), a été déposée auprès de ses services par la **DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES ET LA SOCIETE SPECTRUM.**

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 5391PR/MEFPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère de l'Economie Forestière pendant dix (10) jours, à compter de la date du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le rendu de la décision par l'administration. 21038